

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Gérard ROSENTHAL
	Rosine CARDON	à	Hervé LUCBEREILH
	Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Didier CASTERES	à	Maité POTIN
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Joseph LEES

REÇU

le 10 DEC. 2014

RAPPORT N° 141127-29-PAH

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON OÙE MARIE

CIAP : ACHEVEMENT DE L'OPERATION

Mme JAUBERT BATAILLE indique que les travaux d'aménagements intérieur et scénographique du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine à l'espace Bedat sont en voie d'achèvement.

Il devient donc possible de prendre en compte les dernières modifications ou adaptations de détails apportées en cours de chantier et de faire un point définitif des plus et moins values sur les marchés de travaux.

Les propositions d'avenants sont les suivantes :

Lot	Entreprise	Marché initial (* avenant 1 éventuellement)	Nouveaux avenants	Total Marchés définitifs HT
1	SEE BORDATTO	187 126.18	1 490.00	188 616.18
2	2 CBOIS	45 129.00	-	45 129.00
3	MENUISTORES	92 975.99	10 094.41	103 070.00
4	NAYA (plâtre)	145 374.45	- 4 197.90	141 176.55
5	ORSINI	10 210.00	-	10 210.00
6	NAYA (peinture)	79 102.30	- 1 331.80	77 770.50
7	POYER	162 090.40	5 757.80	167 848.20
8	BOBION JOANIN	302 940.63	963.32	303 903.95
Montant TOTAL HT			12 775.83	1 037 724.38

Par ailleurs, à la demande de la maîtrise d'ouvrage, il s'est avéré intéressant et nécessaire d'aménager un bureau supplémentaire.

Pour des raisons de sécurité incendie et d'accessibilité, il a fallu aussi réaliser une cloison Coupe Feu et le ragréage d'une rampe d'accès.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'un marché complémentaire avec l'entreprise NAYA pour un montant de **8 538.16 € HT**, soit **10 245.92 € TTC** en application des dispositions de l'article 35 du Code des Marchés Publics.

L'enveloppe budgétaire initialement prévue pour cette opération permet de prendre en compte ces dépenses supplémentaires.

Oui cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les avenants aux marchés de travaux, tel qu'indiqué ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer un marché complémentaire avec l'entreprise NAYA
- **VOTE** les crédits nécessaires
- **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 novembre 2014

REÇU

le 10 DEC. 2014

Suivent les signatures

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^{TE} MARIE

Affiché le 10.12.14



Le Président

Daniel LACRAMPE